



Ma fille est en danger, je vais la récupérer ayant le droit de ga

Par **lulodu78**, le **09/11/2008** à **14:18**

j'ai la garde de ma fille je suis partie de la région elle est restée avec mon ex conjoint il était convenu que dès que j'étais installée qu'elle revienne auprès de moi, il s'avère qu'il demande le droit de garde pour une pension alimentaire, ma fille m'a lancé un SOS, j'ai trouvé sur un site internet des photos d'elle elle n'a que 15 ans elle veut revenir auprès de moi. puis je ai de suite la récupérer ayant le droit de garde, faut-il que je fasse une main-courante auprès des forces de l'ordre. que faut-il que je fasse?